

APPEL A CANDIDATURES

Pour le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS (SAMIFIN)

En application de la Loi 2016-020 du 22 août 2016 sur la lutte contre la corruption et du Décret 2026-832 du 17 avril 2026 portant organisation et fonctionnement du Service des Renseignements Financiers (SAMIFIN), le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) lance un appel à candidature ouvert pour le recrutement du Directeur Général du SAMIFIN.

MISSIONS :

1 - La mise en œuvre de la législation anti-blanchiment

Prévenir le blanchiment et le financement du terrorisme conformément aux dispositions des lois n° 2018-043 du 13 février 2019, modifiée et complétée par la loi 2023-026 du 01 février 2024 sur la Lutte contre le Blanchiment et le financement du terrorisme et 2014-005 du 19 juin 2014 sur la criminalité transnationale, ainsi que de l'ordonnance n°2019-015 du 05 juillet 2019 relative au recouvrement des avoirs illicites et dans le cadre d'une collaboration et de liaison institutionnelle avec :

- Le secteur financier : les banques, les assurances, les microfinances, les changeurs manuels, le secteur de la téléphonie mobile (envoi et réception d'argent)
- Le secteur non financier : les casinos et établissements de jeux, les agences immobilières, les concessionnaires automobiles, les bijoutiers
- Les organisations non gouvernementales (ONG), les professions du droit et du chiffre (avocats, notaires, les comptables, les experts-comptables et autres professions juridiques indépendantes),
- Les secteurs d'activités tels les ressources halieutiques, eaux et forêts, mines, finances, fiscalité, douanes.

- Coordonner les activités du Service avec tous les intervenants du système financier et anti - corruption
- Coopérer avec les entités en charge de l'application de la loi
- Assurer le suivi et le contrôle des résultats
- Développer les partenariats nationaux et internationaux en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération

2 - La gestion du Service de Renseignements Financiers(SRF)

- Définir la politique du SAMIFIN dans le cadre global de ses missions ;
- Assurer la supervision générale des activités du SAMIFIN dans la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et le financement de la prolifération ;
- Veiller à la conformité de Madagascar en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération ;
- Garantir la légalité et l'impartialité de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du SAMIFIN ;

- Représenter le SAMIFIN auprès du Gouvernement, des autorités et de toutes les administrations publiques et privées, dans tous les actes de la vie civile, et garantir sa redevabilité ;

PROFIL :

1 - Profil spécifique au poste

- Titulaire d'un Baccalauréat + 5 en Economie, Gestion, Droit ou autres disciplines pertinentes,
- Expériences ou connaissances au moins dans l'un des secteurs concernés par le blanchiment des capitaux et/ou financement du terrorisme,
- Expériences ou connaissances du renseignement
- Bonne connaissance de l'Administration publique malagasy et de la procédure pénale,
- Bonne connaissance de la gouvernance,
- Bonne connaissance de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, anti-corruption, la criminalité transnationale organisée sur le plan national et les normes internationales
- Bonne connaissance des rouages et procédures des institutions régionales et internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme,
- Expériences et/ou connaissances des procédures de négociations avec les bailleurs de fonds,
- Expériences réussies d'au moins 05 ans dans une fonction de Directeur Général et/ou Directeur, ou autres équivalentes au sein d'une administration publique ou privée,
- Forte capacité de coordination, d'analyse et de synthèse,
- Bonne capacité prouvée et vérifiée en négociation et en plaidoyer.

2 - Profil général du candidat

- Avoir la nationalité malagasy
- Avoir au moins 15 années d'expériences professionnelles pertinentes
- Avoir un sens de leadership fort
- Etre intègre et de bonne moralité
- Avoir un sens aigu de la discipline
- Avoir une grande capacité d'écoute
- Avoir une grande capacité de travail et de rigueur
- Avoir une bonne maîtrise du malagasy
- Avoir une bonne maîtrise du français
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais
- Etre familier avec la bureaucratie et les NTIC

Le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, deux lettres de personnes de référence, un curriculum vitae avec adresse physique et coordonnées téléphoniques et électroniques, les copies certifiées des diplômes, une copie certifiée de CIN et une photo d'identité récente sous pli fermé,

avec mention :

« Candidature pour le poste de Directeur Général du Sampnana Malagasy Miady amin'ny Famotsiam-bola sy Famatsiam-bola amin'ny Fampihoroahoana (SAMIFIN) »

Doit parvenir à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité
BP 873 - 2^e étage, entrée B, Immeuble ARTEC Andohatapenaka, 101 Antananarivo

Au plus tard le **mardi 11 août 2026 à 9h**

Le Directeur Général du SAMIFIN sera nommé par décret pris en Conseil des ministres sur la base des trois noms proposés par le Comité de Recrutement.
Cet appel à candidature est publié sur les sites web ci-après : www.samifin.gov.mg et www.csi.gov.mg